

Principe n° 9 : bien-être économique

Les politiques fiscales et économiques devraient favoriser le transport durable et non le pénaliser. Les mécanismes du marché doivent tenir compte de l'ensemble des coûts sociaux, économiques et environnementaux, tant actuels que futurs, afin que les utilisateurs en paient leur juste part.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Plusieurs options stratégiques sont proposées aux gouvernements dans leur cheminement vers le transport durable. Les différentes situations environnementales, sociales et économiques qu'affichent les pays au niveau national ou international peuvent rendre inapplicables certaines des orientations suivantes.

Accessibilité**Complémentarité des options**

- Améliorer l'accès en proposant des options respectueuses de l'environnement qui soient le mieux adaptées aux circonstances, afin d'offrir à la population des choix intéressants en ce qui concerne la satisfaction de leurs besoins en transport.

Gestion de la demande

- Réduire les besoins en déplacements sans nuire aux impératifs économiques et sociaux d'accès en remodelant les villes, en faisant la promotion de nouvelles technologies de communication, en améliorant l'emballage et la livraison des produits, etc.